

Témoignages

INDUSTRIE DU MÉDICAMENT

François a obtenu un CQP de conduite de ligne de conditionnement et un CQPI de conducteur d'équipements industriels dans le cadre d'un contrat de professionnalisation chez Glaxosmithkline en 2012

« La préparation de ce CQP me permet d'acquérir des connaissances, des compétences et de l'expérience en conduite de ligne dans un environnement pharmaceutique. Ce CQP valide mes compétences afin d'obtenir un contrat de travail en tant que conducteur de ligne au conditionnement. Cette qualification me permet de travailler dans plusieurs branches d'activité. »

MÉTALLURGIE

Nathalie, titulaire d'un CQPI Technicien de maintenance industrielle

« Passer un CQPM est une expérience résolument enrichissante. Cela m'a donné la possibilité d'acquérir de nombreuses compétences, en étant entourée d'un tuteur et de nombreuses personnes investies dans mon évolution et à l'écoute de mes besoins et questions. Le CQPI représente pour moi une clé pour l'embauche. Une fois que j'ai été certifiée, j'ai immédiatement été embauchée au sein du service maintenance ».

TEXTILE & HABILLEMENT

Valérie, CQPI Agent Logistique

« Le parcours du CQPI se fait naturellement et l'on est bien accompagné. Tout cela sans l'aspect « examen » des formations habituelles. Le CQPI nous apporte la reconnaissance et l'assurance personnelle. »

Maria, CQPI Conducteur d'Équipements Industriels

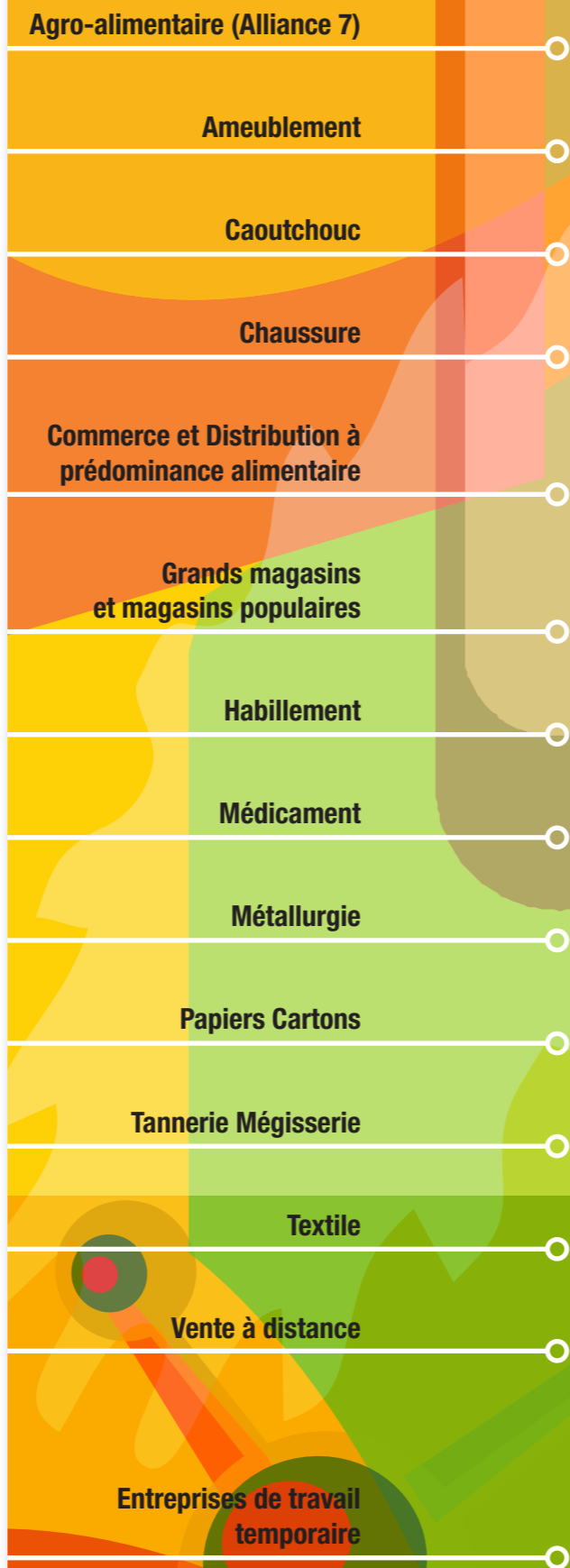
« Grâce au CQPI, je sais que je peux être utile n'importe où dans l'atelier. Je me sens renforcée, capable comme une autre. Plus rien ne pourra me bloquer car je sais qu'on peut évoluer à tout moment. »

VENTE À DISTANCE

Françoise a obtenu un CQPI Agent Logistique chez Damart

« Cette démarche m'a permis de mieux comprendre les différents acteurs du site logistique sur lequel je travaille, et surtout comment ils fonctionnent ensemble. Dans mon quotidien, aujourd'hui, j'ai acquis des connaissances qui me permettent de mieux approcher les problématiques et d'en comprendre le sens. Cette démarche est à recommander à tous ceux qui souhaiteraient mieux comprendre l'univers logistique et les relations avec les autres services. »

Septembre 2012



CQPI

Certificat de Qualification Professionnelle Inter-branches

14 branches professionnelles,

10 branches industrielles : **Agro-alimentaire, Ameublement, Caoutchouc, Chaussure, Habillement, Médicament, Métallurgie, Papiers Cartons, Tannerie Mégisserie, Textile ;**

3 branches du commerce : **Commerce et Distribution à prédominance alimentaire, Grands magasins et magasins populaires, Vente à distance ;**

1 branche partenaire : **Entreprises de travail temporaire** se sont engagées en **signant la charte des CQPI**

Le CQPI est la reconnaissance inter-branches de compétences professionnelles

Le CQPI est une **certification professionnelle** qui valide des capacités ou compétences professionnelles mises en œuvre dans l'entreprise et qui sont communes à deux ou **plusieurs branches** professionnelles.

Le CQPI est le **fruit d'une collaboration** entre professions qui ont décidé de reconnaître la validité de ce type de certificat.

Il est élaboré par deux ou plusieurs branches dès lors qu'elles estiment que la qualification concernée recouvre des activités professionnelles identiques ou proches, et que les capacités ou compétences à la conduite de ces activités constituent un **ensemble commun**.

Entreprises, salariés, jeunes, partenaires sociaux, le **CQPI répond aux intérêts de tous** ces acteurs :

- Les **entreprises** : une réponse à des besoins communs de certification compte tenu de la proximité des métiers et un moyen d'adapter les compétences des salariés aux évolutions des métiers.
- Les **salariés** : un « passeport » pour l'employabilité et la mobilité par une valorisation de leurs acquis.
- Les **branches** : une lisibilité et une crédibilité de leurs certifications renforcées.
- Les **jeunes** : une opportunité pour accéder plus aisément au monde du travail par une certification professionnalisante.

LA RECONNAISSANCE PARITAIRE

Tout au long du processus, les instances paritaires des branches sont impliquées :

- approbation de la charte,
- validation de la création du CQPI,
- examen des dossiers,
- délivrance de la certification.

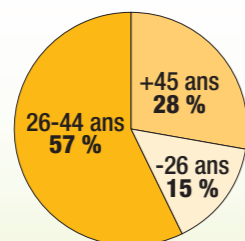
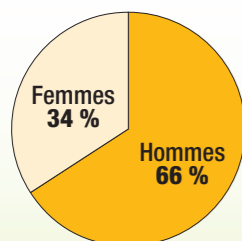
Le Comité paritaire national pour la formation professionnelle (CPNFP) préconise la mise en œuvre et le développement des CQPI, et incite les branches, en particulier au travers de leur CPNE, à s'inscrire dans ce dispositif.

Pour les y aider, il met à leur disposition un guide méthodologique.

Son Comité Observatoires et Certifications (COC) aura pour rôle d'assurer le suivi du dispositif CQPI et de veiller à la bonne application de la Charte nationale paritaire qui en détermine les principes et modalités.

10 000 CQPI

attribués depuis 2006



1 CQPI sur 3 est attribué directement grâce à la reconnaissance de leurs acquis de l'expérience

1 sur 5 en contrat de professionnalisation
2 sur 3 dont c'est la première certification

La charte CQPI

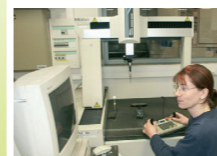
La charte CQPI permet à deux ou plusieurs fédérations professionnelles de construire en commun un CQPI et de reconnaître entre elles sa validité.

Elle définit les modalités d'élaboration des CQPI :

- Une analyse des besoins et des activités des entreprises.
- Un référentiel de certification, grâce à des indicateurs, permet de positionner les salariés en fonction des exigences requises et de mesurer la maîtrise de leurs capacités.
- Des outils et méthodes pertinents pour répondre aux objectifs d'évaluation et de certification.

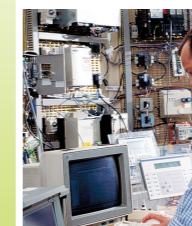
9 CQPI

Conducteur d'équipements industriels



Il effectue les opérations de conduite du procédé de fabrication : approvisionnement et préparation des installations, réglages et mise en route, essais, conduite de systèmes de production en marche normale et en mode dégradé, entretien et maintenance des systèmes et matériels conduits.

Technicien de maintenance Industrielle



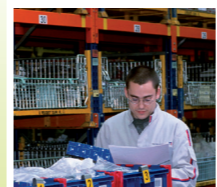
Il réalise des interventions de maintenance préventive ou curative en mécanique, électro-technique, automatismes. Il communique avec les différents acteurs du process, utilise et traite des informations écrites et orales, conduit des actions de progrès ou d'amélioration de process.

Opérateur de maintenance industrielle



Il réalise des interventions de maintenance sur des équipements industriels pluri-technologiques : prédiagnostics, contrôles et mesures préventifs, remplacements de sous-ensembles et communication technique avec les utilisateurs.

Agent logistique



Il assure la réception, l'expédition, le chargement/déchargement, le stockage, l'entreposage et la sortie de stock. Il prépare les commandes, réalise les inventaires, assure le suivi et mise à jour des stocks.

Technicien de la Qualité



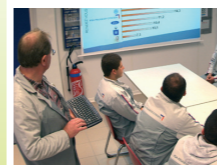
Dans le cadre d'une démarche qualité (ISO 9001 ou autres) et dans le respect des procédures et règles d'hygiène et de sécurité, le technicien de la qualité optimise les processus d'organisation de l'entreprise. Il met en œuvre des outils d'analyse et de suivi et met en place des démarches d'amélioration continue.

Opérateur Qualité



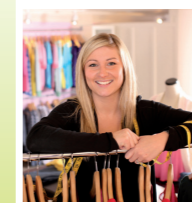
Il identifie le travail de contrôle qualité à effectuer à partir des instructions. Il réalise le contrôle qualité des articles/produits selon les critères définis en évaluant les caractéristiques techniques des produits (détection et traitement des défauts). Il trace et rend compte de son contrôle.

Animateur d'équipe domaine industriel



Il coordonne une équipe, de l'organisation de son activité à la gestion individuelle de ses collaborateurs ; il recherche, grâce au suivi et à l'analyse d'indicateurs, des pistes de progrès en favorisant une communication adaptée ascendante et descendante.

Vente conseil en magasin



Il accueille, informe et conseille la clientèle sur un point de vente, analyse ses besoins et lui vend des produits et services adaptés. Il fidélise la clientèle et traite les réclamations simples. Il assure le bon état marchand de son rayon ou son magasin et met en valeur les produits, en accord avec le merchandising de l'entreprise.

Vente conseil à distance



Il assure la relation clientèle à distance : il accueille et conseille le client, vend des produits et services adaptés, fidélise la clientèle, traite les réclamations. Il utilise en permanence et en simultané le téléphone couplé à l'informatique et exploite l'ensemble des outils de gestion de la relation clientèle à sa disposition.